



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Jean GILLET
Philippe MAURIN
Dominique PAREAU

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Sciences physiques, chimiques,
géographiques

Institut Supérieur Industriel de la
Province de Hainaut de Promotion
Sociale (ISIPS)

19 janvier 2022

Table des matières

Sciences physiques, chimiques, géographiques : Institut Supérieur Industriel de la Province de Hainaut de Promotion Sociale	3
Contexte de l'évaluation	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale	5
Critère A	6
Critère B	9
Critère C	14
Conclusion.....	16
Droit de réponse de l'établissement	17

Sciences physiques, chimiques, géographiques : Institut Supérieur Industriel de la Province de Hainaut de Promotion Sociale

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2020-2021 à l'évaluation continue des cursus « Sciences physiques, chimiques, géographiques ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2014-2015.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite, en ligne du fait du contexte sanitaire lié à la Covid-19, le 9 décembre 2020 pour l'Institut Supérieur Industriel de la Province de Hainaut de Promotion Sociale. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Chimie, orientation Biochimie, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2015 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ils ont ainsi rencontré la directrice de l'institut, le coordonnateur qualité, quatre enseignants et quatre étudiantes.

Composition du comité¹

- Jean Gillet, expert étudiant
- Philippe Maurin, expert pair
- Dominique Pareau, experte en gestion de la qualité

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

L'Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale de la Province de Hainaut (ISIPS) propose, majoritairement en horaires décalés, à Charleroi, des formations de bacheliers dans les domaines de la chimie (orientation biochimie), de la construction (orientations génie civil ou bâtiment), de l'électronique (orientation électronique appliquée), de l'électromécanique (orientation électromécanique et maintenance), de l'informatique et systèmes (orientation technologies de l'informatique), des techniques graphiques (orientation techniques infographiques). Il offre également trois masters en sciences de l'ingénieur industriel : chimie, électromécanique et électronique.

Son pouvoir organisateur est la Province de Hainaut. L'ISIPS fait également partie du Pôle Hainuyer qui regroupe l'ensemble des institutions d'enseignement supérieur situées sur le territoire de la province du Hainaut, toutes formes d'enseignement et tous réseaux confondus.

L'établissement dirigé par une directrice comporte une équipe transversale composée d'un coordinateur qualité à quart de temps, d'un éducateur-économiste, de deux éducateurs-secrétaires et de deux agents administratifs, qui assure le fonctionnement de l'établissement en termes administratif, financier et de management de la qualité. À cette équipe s'ajoutent les enseignants répartis dans d'autres sections ainsi que cinq enseignants que compte la section chimie. Chaque section dispose d'un éducateur secrétaire attitré qui assure le suivi administratif de la section et de ses étudiants, avec le secrétariat.

L'organisation de la section est collégiale, les cinq enseignants travaillent en équipe et ont quatre réunions par an avec la direction pour faire remonter leurs résultats, leurs propositions et leurs attentes. Ils travaillent en lien étroit avec le coordinateur qualité (qui est aussi un enseignant de la section) et sont appuyés pour l'aspect administratif par un des deux éducateurs secrétaires et le secrétariat.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

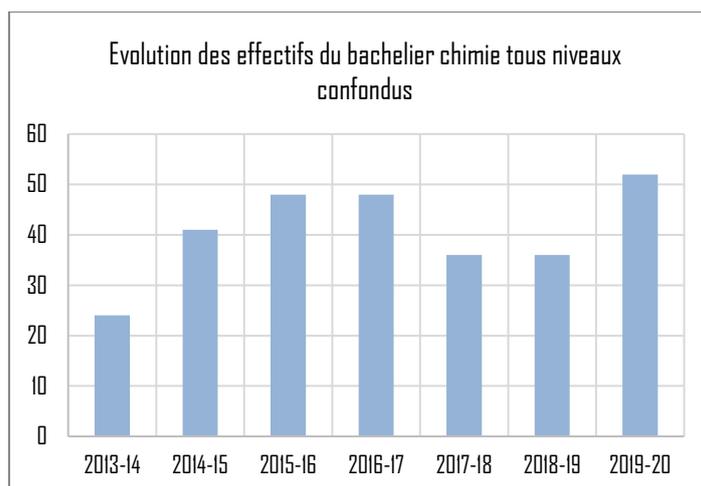
Au niveau de l'institution

Depuis 2013-2014, l'institut a évolué de façon très significative. Le comité d'évaluation continue a relevé :

- une nouvelle direction depuis 2016,
- la mise en place d'une démarche qualité/d'amélioration continue sous la responsabilité d'un coordinateur à quart temps,
- un renouvellement de l'équipe enseignante par trois de ses membres,
- un remaniement de l'équipe administrative,

Au niveau du bachelier en Chimie

L'effectif étudiant a nettement augmenté depuis 2013-14, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous². La baisse observée en 2017 et 2018 semble anecdotique, la tendance étant plutôt à la stabilisation autour d'une cinquantaine d'étudiants.



Toutefois, le nombre de diplômés reste très faible. À relier aux abandons en cours de cursus, majoritairement en son début, même si ceux-ci ont tendance à se réduire au fil des années.

² L'ensemble des données statistiques traitées dans ce rapport sont issues de l'établissement et de son dossier d'avancement.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Le comité d'évaluation continue est conscient des difficultés d'organisation des programmes d'enseignement de promotion sociale (EPS) et considère que l'ISIPS, malgré des moyens relativement réduits, remplit bien sa mission de formation. La démarche qualité est en adéquation avec la vision et les valeurs de l'établissement. Elle est bien engagée, soutenue par une direction résolue, des enseignants et personnels motivés et impliqués. La qualité des formations et la réussite des étudiants sont au cœur des préoccupations de chacun. Des axes de progrès seront recommandés par le comité pour aller vers une plus grande « professionnalisation » de la démarche qualité et pour améliorer la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'équité du programme évalué.
2. L'établissement a considérablement progressé en termes de qualité et de progrès continu depuis la dernière évaluation initiale/complète en 2014. Le comité salue ce travail qui a demandé de nombreux efforts aux différentes parties prenantes internes. L'ISIPS a bien compris l'intérêt de cette approche et s'est résolument inscrit dans la démarche qualité. L'engagement de la direction, la rédaction d'une charte qualité, la nomination d'un coordinateur qualité à quart de temps, la création de *focus groups* et d'une commission d'évaluation interne le démontrent.
3. Divers outils de suivi de la qualité et d'amélioration continue sont en place, la qualité de la formation est la première préoccupation de tous mais la démarche mériterait d'être formalisée et structurée de façon plus rigoureuse. La démarche d'amélioration continue est peu palpable ; on note en effet un certain manque de documentation, de processus bien établis et communiqués et une faible exploitation d'indicateurs. Le dossier d'avancement en est un exemple clair; il est assez peu documenté et certaines annexes manquent pour étayer les déclarations. Les nombreuses questions que s'est posé le comité à la suite de sa lecture ont heureusement trouvé réponse lors de la visite. Ce fonctionnement très structuré pourrait paraître artificiel dans un petit établissement où les fréquents contacts informels entre les différentes parties prenantes facilitent la communication et la concertation. Mais le manque de formalisation systématique est un risque certain pour la pérennité de la démarche quelle que soit la taille de la structure.
4. Certains outils de concertation existent : comité de suivi du plan d'action, réunions d'information, *focus group*, enquêtes auprès des étudiants... et la communication interne a bien progressé depuis la dernière évaluation. Mais l'implication des parties prenantes reste très diverse.

Les enseignants travaillent en étroite relation avec le coordinateur qualité sur de nombreux points (mise au point des fiches pédagogiques et d'évaluation, enquêtes de satisfaction des étudiants, analyses SWOT, *focus group*, etc.). Ils connaissent la démarche qualité et y adhèrent ; le comité a pu le constater lors des entretiens avec quatre d'entre eux.

L'implication des étudiants progresse avec la mise en place des enquêtes de satisfaction et la désignation de délégués. Les entretiens avec quelques étudiants de la section ont toutefois montré une certaine méconnaissance de la démarche qualité et des moyens mis en œuvre pour les aider à réussir. Il est vrai que le cadre de l'enseignement de promotion sociale (cours en soirée, emploi en journée pour une grande partie des étudiants) ne favorise pas une implication très importante des apprenants dans le fonctionnement de la structure.

Les relations avec les parties prenantes externes restent très informelles : interventions d'industriels dans les cours, retour des maîtres de stage, participation aux jurys d'épreuve intégrée. Il n'existe pas de structure formelle permettant aux représentants du monde professionnel d'exprimer leurs attentes quant aux compétences des diplômés et à l'adaptation du programme aux besoins du marché. Par ailleurs, l'ISIPS ne suit pas systématiquement les métiers et carrières de ses diplômés ; le contact avec les alumni est réduit et repose essentiellement sur les relations personnelles des enseignants. Cet outil permettrait un pilotage du programme plus efficace et une meilleure préparation des étudiants au monde de l'emploi. La communication des résultats auprès des étudiants ne pourrait que les aider à se projeter dans le futur et à affiner leur projet professionnel.

5. La Charte Qualité créée en 2011 a été revue en 2019 afin de l'adapter à la vision stratégique de l'établissement. Les engagements relativement généraux figurant dans cette charte relèvent en effet plutôt de la stratégie de l'ISIPS que de sa démarche qualité *stricto sensu* ; la différence entre stratégie et qualité n'apparaît pas clairement. Néanmoins c'est un document fréquemment utilisé lors de la communication et des échanges avec les parties prenantes, notamment en préambule aux différentes évaluations internes et externes.
6. Le dossier d'avancement fournit un positionnement sur chacune des recommandations issues de l'évaluation initiale. Elles sont traitées au regard des attendus, des personnes concernées et des délais. La grande majorité des recommandations a donné suite à des chantiers et à une actualisation du plan d'actions.
7. Le plan d'action actualisé en quatre axes (approches pédagogiques, ressources humaines et matérielles, relations extérieures, démarche qualité), en continuité du plan initial, prend en compte les recommandations émises lors de la précédente évaluation. Il est riche et ambitieux. On peut cependant regretter de ne pas voir apparaître plus clairement la priorisation des actions, les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs et la façon de mesurer les évolutions ; les indicateurs chiffrés de suivi semblent en effet quasi inexistantes.
8. Le coordinateur qualité montre une motivation et une implication remarquables ; toutes les actions impliquant la qualité reposent sur lui, souvent en grande partie, et le comité a conscience que sa charge est très conséquente. Il est très apprécié des enseignants de la section chimie qui voient en lui un partenaire précieux. Toutefois, la démarche qualité de l'ISIPS ne peut reposer sur une seule personne, quelles que soient ses qualités et son efficacité, qui plus est à quart de temps.

La démarche qualité accroît également la charge des enseignants (au moins les plus impliqués) à côté de leurs activités d'enseignement, administratives ou extérieures. En mettant en regard la population enseignante restreinte et le nombre important de chantiers et actions entrepris et à entreprendre, le comité se pose la question de la pérennité à moyen et long termes de la démarche qualité ; l'épuisement et la démotivation des ressources humaines dans la durée pourraient être craints. Une optimisation raisonnée du potentiel humain à mettre à disposition de la démarche qualité est donc recommandée.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité d'évaluation continue recommande à l'ISIPS de poursuivre sa démarche qualité avec les mêmes détermination et engagement, mais en la structurant et la formalisant. Il serait en particulier très profitable d'introduire un plus grand nombre d'indicateurs chiffrés comme par exemple le degré de satisfaction des étudiants par rapport aux unités d'enseignement (UE) évaluées ou le pourcentage de grilles d'évaluation existantes. Pour améliorer la traçabilité, l'ISIPS pourrait également constituer un portfolio de suivi de la démarche qualité. Le comité insiste sur la nécessité de produire, lors d'une prochaine évaluation, un rapport d'autoévaluation bien documenté, illustré par différentes annexes pertinentes, permettant de mieux mettre en évidence les progrès accomplis.
2. Les experts recommandent à l'ISIPS de revoir son plan d'action en mettant plus en exergue les chantiers prioritaires et, pour chacun d'entre eux, les parties prenantes concernées, les moyens (notamment humains) et le temps nécessaire pour atteindre les objectifs et le mode d'évaluation des performances via des indicateurs. L'ISIPS devra faire des choix raisonnés sur les actions à mener en priorité, c'est une condition nécessaire pour que la démarche puisse s'inscrire dans la durée sans épuisement et démotivation des personnes.
3. Le comité conseille à l'ISIPS de réfléchir à l'appropriation de la démarche qualité par les étudiants. Un enseignement relatif à la qualité pourrait être introduit avec un bénéfice évident pour les étudiants, cette démarche étant omniprésente en entreprise. La démarche qualité de l'ISIPS pourrait servir d'étude de cas, impliquant les étudiants dans la réflexion, la mise en place et le suivi de certaines actions ; un double bénéfice, pour les étudiants d'abord en termes de formation et pour la démarche qualité de l'institut ensuite qui profiterait ainsi de ressources humaines supplémentaires.
4. Les experts encouragent l'ISIPS à développer, structurer et formaliser les liens avec le monde socio-professionnel : entreprises offrant des stages, intervenants du monde socioéconomique dans les cours, réseau des alumni... , dans le but de piloter de façon raisonnée les programmes et de mieux préparer ses étudiants à leur vie professionnelle. La création, au niveau de la section, d'un comité d'évolution du programme groupant enseignants, étudiants et partenaires externes, se réunissant tous les deux ans par exemple, pourrait permettre de recueillir formellement les avis du monde socioprofessionnel sur les évolutions des secteurs/métiers et sur les besoins en compétence des futurs diplômés. Le comité recommande également à l'ISIPS de suivre les emplois et métiers de ses diplômés, une réflexion à mener avec le réseau des alumni. Les moyens de sensibiliser les alumni aux intérêts de l'institut et de ses étudiants (création d'une association, campagne d'information sur l'ISIPS en 2020, remise de diplôme avec invitation d'alumni, interventions durant les heures de cours et partage d'expériences...) pourraient être étudiés.
5. Le comité souligne l'action très positive du coordinateur qualité mais s'inquiète de sa lourde charge, très au-delà d'un quart de temps. L'établissement pourrait avantageusement réfléchir à des solutions pour alléger cette tâche, comme par exemple la nomination de relais qualité dans les sections. Le portage de la démarche qualité passerait ainsi d'une personne à une équipe, avec un bénéfice certain pour la pérennité du système.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSE

Pertinence et cohérence du programme

1. Une évolution importante du programme est constatée avec le développement et l'élargissement des enseignements expérimentaux en chimie/biochimie/biologie qui ont apporté une vraie amélioration qualitative à la formation. C'est en effet une réelle nécessité de former des personnes capables de s'adapter rapidement aux méthodes et matériels modernes de l'entreprise. L'établissement a engagé pour atteindre cet objectif tous les moyens nécessaires de manière intelligente en maîtrisant les coûts (investissements importants pour la création d'un laboratoire de biologie/biochimie à l'ISIPS, conventions d'accueil avec des centres de compétences pour les travaux pratiques (TP) en culture cellulaire, génétique, mutualisation de moyens humains et techniques avec la HEPH-Condorcet pour la chimie) et c'est une réussite. Les travaux pratiques proposés répondent bien aux attentes des entreprises et sont très appréciés des étudiants. Les travaux-pratiques réalisés en centre de compétences permettent en outre de travailler sur des instruments récents aux standards de l'industrie dans un contexte professionnel, ce qui constitue une forte valeur ajoutée en termes de cohérence de la formation. Il existe cependant le risque de ne pouvoir pérenniser les moyens pour financer ces actions et prestation de service dans la durée, risque dont l'équipe pédagogique et la direction sont bien conscientes.

Le comité constate par ailleurs que les étudiants semblent peu formés aux *soft skills* au-delà de la communication professionnelle. Il serait en effet intéressant de les aider à approfondir (ou à découvrir) les méthodes de travail en entreprise (travail en équipe, gestion du temps, résolution de problèmes, pratique de l'anglais en milieu professionnel ...). La préparation aux techniques de recherche d'emploi (rédaction de CV et de lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche) semble limitée.

2. Des outils de pilotage du programme ont été mis en place : fiches pédagogiques pour toutes les UE, grilles d'évaluation en cours de généralisation à toutes les UE, enquêtes de satisfaction des étudiants pour les UE les plus importantes. Les fiches pédagogiques et la partie de celles d'évaluation déjà élaborées (processus toujours en cours pour ces dernières) sont complètes, claires et bien construites. En ce qui concerne les enquêtes de satisfaction, la boucle d'amélioration continue n'apparaît pas complète ; il ne semble pas y avoir de retour formalisé vers les étudiants sur la prise en compte (ou pas) de leurs remarques, ces derniers remplissent les enquêtes sans mise en contexte du processus dans lequel elles s'inscrivent.

3. Les retours et remarques des professionnels permettent de vérifier l'adéquation de la formation aux besoins de l'entreprise. Toutefois, comme mentionné précédemment, ces points ne font pas l'objet d'enquêtes systématiques auprès des partenaires d'entreprise et des alumni, on peut alors craindre qu'ils ne donnent qu'une image partielle des attentes de l'aval. De plus, la pérennité de ces interactions essentielles se voit dès lors mise en péril si celles-ci ne sont pas formalisées. Ce point fait l'objet de la recommandation 4 du critère A.
4. Des outils de communication à destination des différents publics ont été réalisés, comme le guide des bonnes pratiques à destination des étudiants ou le vade-mecum donnant des recommandations d'ordres administratif et pédagogique aux chargés de cours. S'y ajoutent des réunions de rentrée et des séances de présentation des stages et de l'épreuve intégrée.

Le site Web est clair, bien renseigné et facile d'utilisation ; il pourrait cependant donner plus de renseignements sur le contenu et les acquis d'apprentissage des unités d'enseignement, informations très utiles aux futurs étudiants. La plateforme *Moodle* est un outil précieux pour les étudiants et enseignants ; on ne peut que souhaiter la généralisation de son emploi auprès des enseignants et une utilisation plus complète de ses fonctionnalités au-delà du simple dépôt en ligne de fiches pédagogiques et de diaporamas.

Efficacité et équité du programme

1. L'institut a accompagné ses enseignants dans leur travail de rédaction des fiches pédagogiques et des fiches d'évaluation. Un dossier d'accompagnement de l'épreuve intégrée a également été constitué et communiqué aux enseignants concernés afin de les aider à bien comprendre les exigences et les modalités de cette épreuve finale.
2. Un des points faibles que le comité souhaite mettre en lumière est l'ouverture triennale de certaines UE, faute de public étudiant suffisant. Ce constat est partagé par toutes les parties prenantes (direction, enseignants, étudiants). Les conséquences du point de vue pédagogique sont fâcheuses : difficultés pour construire le parcours des étudiants, risques de démotivation, d'abandon ou d'échec, et dans tous les cas un allongement du parcours.

Le comité encourage l'ISIPS à engager un chantier de réflexion impliquant enseignants, étudiants et la cellule de validation des acquis avec pour objectif de minimiser les risques d'allongement important du cursus et de démotivation qui nuisent clairement à l'efficacité du programme.

Il serait notamment intéressant de réfléchir aux moyens de valider les UE dont l'ouverture est triennale, autrement que par le suivi classique du cours. La possibilité de trouver des partenaires proches géographiquement, offrant le même type d'UE et pouvant accueillir les étudiants, semble limitée compte tenu de la spécificité de la section et des contraintes horaires de l'EPS. Par contre la section pourrait proposer aux étudiants de suivre ces UE en autonomie, sous forme de MOOC ou grâce à des archives (avec un forum permettant aux étudiants de poser des questions), etc. Une session d'examen annuelle pourrait de plus être proposée aux étudiants n'ayant pas validé une UE, ce qui leur éviterait d'attendre trois ans pour avoir une seconde opportunité de repasser l'examen.

3. Quelques points faibles cités dans l'auto-analyse SWOT concernent l'efficacité pédagogique du programme. Ces points sont confirmés par les étudiantes rencontrées. On peut citer l'absence de support écrit dans certains cours, d'archives de cours et

d'exercices, d'information sur la charge de travail personnel dans la plupart des UE, de contrôle continu pour évaluer le niveau en cours d'UE et prévenir les échecs. Notons également que les présentations *PowerPoint* sont souvent fournies après le cours alors que les étudiants souhaiteraient et gagneraient à pouvoir les consulter avant. Les cours d'anglais (pas d'apprentissage de vocabulaire scientifique) et d'informatique (initiation aux réseaux) ne semblent pas adaptés car non spécifiques à la section. L'institut est conscient de ces points et entend y répondre.

4. Un système de validation des acquis des étudiants leur permettant de se dispenser de certaines UE ou parties d'UE a été mis en place. La cellule en charge permet l'écoute des étudiants et une analyse personnalisée des dossiers ; elle est efficace mais mériterait d'être étoffée à moyen terme comme le propose l'ISIPS dans son plan d'action. La procédure associée est très bien décrite sur le site Web de l'institut, à l'intention des étudiants et futurs étudiants.
5. Un conseil des études de suivi pédagogique a été créé afin de guider les étudiants, d'anticiper leurs éventuels problèmes académiques et de les aider à réussir. C'est une initiative remarquable qui répond, au moins en partie, aux problèmes d'abandon et d'échec. Toutefois, les étudiantes rencontrées ne connaissent pas l'existence de ce conseil (probablement car leurs résultats sont bons) ; une meilleure communication vers les étudiants semble nécessaire. L'institut propose d'aller plus loin avec la création d'une cellule d'accompagnement permettant le suivi personnalisé des étudiants, ce qui est une excellente idée.

Analyse SWOT, autoévaluation et plan d'action

1. L'établissement a réalisé, pour cette évaluation continue, une autoévaluation actualisée, cohérente sur la majorité des points avec les constats du comité. Elle traite bien des cinq rubriques du référentiel programmatique complet AEQES.
2. L'ISIPS considère que la démarche qualité et d'amélioration continue est désormais bien en place, notamment via la désignation d'un coordinateur qualité et des processus participatifs. Cependant, elle manque encore de structure et de formalisation et il est difficile d'apprécier pleinement son efficacité et sa pérennité. L'ISIPS considère aussi que les différents publics (enseignants, étudiants, personnels) se sont approprié la démarche qualité. C'est en effet le cas pour les enseignants et les personnels. Le comité est plus réservé quant au public étudiant qui juge positives les actions mises en place (enquêtes de satisfaction, actions de communication...), mais ne semble pas au fait de la démarche globale.
3. Le plan d'action actualisé tient compte des cinq points du référentiel programmatique complet AEQES. Il est riche et ambitieux et les actions proposées sont en phase avec l'autoévaluation et les recommandations émises en 2015. Comme nous l'avons signalé plus haut la priorisation des actions, les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs et la façon de mesurer les évolutions n'apparaissent cependant pas clairement. Par ailleurs, le comité suggère d'ajouter une action à ce plan, concernant l'organisation triennale de certaines UE et le rallongement du cursus.
4. Le suivi du plan d'action est prévu périodiquement, c'est bien. L'exploitation d'indicateurs chiffrés serait une avancée importante donnant une vision claire et objective de l'évolution des actions et permettant la prise de décisions raisonnées.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité d'évaluation continue apprécie les initiatives de partenariat avec les centres de compétences et le rapprochement avec la HEPH-Condorcet. Il encourage l'ISIPS à poursuivre résolument ces actions afin d'optimiser les ressources expérimentales locales et permettre aux étudiants de suivre des enseignements expérimentaux représentatifs du monde professionnel. Il encourage également l'ISIPS à poursuivre l'équipement et la montée en puissance du laboratoire de biologie/biochimie qui a été mis en place sur le site de l'Institut.
2. Les experts, conscients de la difficulté d'organisation d'un programme d'EPS, attirent néanmoins l'attention de l'institut sur le problème important d'échec/abandon lié en partie à l'allongement du parcours; la cause principale en est l'ouverture triennale de certaines UE. L'ISIPS est invité à réfléchir à ce problème et à envisager des solutions, en offrant par exemple la possibilité de suivre et valider à distance certaines UE (MOOCs, cours en distanciel...) et/ou en ouvrant une session d'examen pour chaque UE une fois par an.
3. Les experts apprécient la création du conseil des études de suivi pédagogique, un premier outil précieux d'aide à la réussite des élèves. Ils encouragent l'institut à aller plus loin dans ce sens, en mettant en place comme proposé une cellule d'accompagnement et/ou en dotant chaque étudiant d'un tuteur qui le guiderait dans son choix de parcours et lui permettrait de suivre un cursus en cohérence avec son projet professionnel, limitant ainsi les risques de démotivation.
4. Les experts recommandent à la section d'accompagner à terme chaque UE d'une fiche pédagogique, d'une fiche d'évaluation, de supports mis à disposition des étudiants avant le cours, d'archives de cours, d'exercices et d'examens. Les enseignants sont encouragés à utiliser la plateforme *Moodle* dans toutes ses fonctionnalités, notamment la possibilité de bâtir des enseignements à distance. Le comité suggère de réfléchir à des enseignements d'anglais et d'informatique plus spécifiques à la section ainsi qu'à une plus grande exposition des étudiants à l'anglais dans les unités d'enseignement scientifiques.
5. Les experts recommandent de renforcer la mise en relation avec des anciens étudiants et des représentants des secteurs professionnel (en écho aux demandes des étudiants), d'informer les étudiants sur les débouchés du programme et de développer l'aide à la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens, etc.)
6. Le comité tient à encourager une démarche de réflexion et d'amélioration autour du développement des *soft skills* chez les étudiants. Il serait intéressant de profiter des cours « classiques » pour exposer les étudiants aux méthodes de travail en entreprise (exposés oraux, rédaction de rapports et de compte rendus de réunion, travail en groupe...) et les inviter à réfléchir à leurs points forts et points faibles en ces domaines. Les cours d'anglais et d'informatique en sont un bon exemple. En effet, ils permettent d'acquérir des outils de communication linguistiques et scientifiques essentiels mais se prêtent bien aux mises en situation évoquées précédemment.

7. Le comité insiste sur l'intérêt d'impliquer, au-delà de la nomination de délégués, les étudiants dans la démarche qualité et dans les instances de gouvernance de l'établissement et de la section. Les experts sont conscients des difficultés liées au manque de disponibilité des apprenants en formation de promotion sociale et invitent l'ISIPS à réfléchir aux moyens de les motiver.
8. Le plan d'action actualisé mérite d'être complété afin de faire apparaître plus clairement la priorisation des actions, les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs et la façon de mesurer les évolutions (indicateurs). Il conviendrait d'y ajouter une action liée au problème d'allongement du parcours, comme décrite dans la recommandation 2 ci-dessus.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Le comité a pu constater, au travers de l'analyse des documents et des entretiens, que la démarche qualité ne relève pas seulement d'une intention, mais qu'elle s'illustre au travers de nombreuses actions au sein de l'établissement et de la section. Sa progression depuis la précédente évaluation est remarquable. Toutefois, on peut regretter la difficulté à évaluer pleinement l'efficacité du système au regard des moyens qui lui sont consacrés, par manque d'indicateurs et de processus bien décrits.
2. La démarche est soutenue par une direction volontariste, condition sine qua non de sa réussite. Elle s'appuie majoritairement sur le coordinateur qualité, personne incontournable dans le dispositif, les parties prenantes étant diversement impliquées, les enseignants et personnels bien plus que les étudiants qui sont peu au fait de la démarche globale et que les partenaires externes. Généraliser la démarche participative, accroître son appropriation par les divers acteurs sont autant d'actions à mettre en place qui demandent du temps et de l'investissement humain, mais qui sont nécessaires pour parler de culture qualité intégrée.
3. La communication interne s'est dotée d'outils remarquables pour l'accueil et l'information des parties prenantes ; aux dires des acteurs elle est très fluide.
4. L'établissement a clairement établi sa vision, son projet pédagogique et ses valeurs. La démarche qualité et les actions semblent en phase avec eux. Mais, comme on l'a signalé plus haut, elles mériteraient d'être plus explicitées et formalisées.
5. L'ISIPS a un regard relativement lucide sur ses points forts et points faibles. Les points de perfectionnement sont globalement bien identifiés : implication plus importante des étudiants et parties prenantes externes, rationalisation des outils pédagogiques, aide à la réussite des étudiants... Le plan d'action actualisé témoigne des nombreux travaux réalisés depuis l'évaluation initiale et présente les chantiers qui restent à couvrir pour atteindre les objectifs.
6. L'institut ne semble pas réellement conscient de l'ampleur de la tâche au regard de ses moyens humains relativement réduits et n'a pas produit d'analyse sur la faisabilité des diverses actions. Une réflexion sur la priorisation des actions appuyée sur une analyse de leurs besoins en temps et en ressources humaines est donc l'étape première recommandée de la suite du travail.

RECOMMANDATIONS

1. Le comité encourage l'ISIPS à poursuivre sa démarche qualité, notamment en développant l'implication des diverses parties prenantes afin de se doter d'une culture qualité intégrée.
2. Les experts invitent l'établissement à réaliser une analyse fine des besoins en temps et en moyens humains des actions projetées, afin de bâtir un nouveau plan d'actions priorisé, permettant l'optimisation des ressources humaines et la durabilité de la démarche.

Conclusion

Au terme de ce rapport, le comité d'évaluation continue tient à souligner les bonnes conditions et l'atmosphère ouverte dans lesquelles s'est déroulée cette évaluation malgré l'impossibilité d'une visite en présentiel. Grâce à ces bonnes conditions et à l'implication des personnes rencontrées, le comité a pu récolter des informations complémentaires au dossier et obtenir les clarifications utiles pour réaliser son travail d'analyse.

Un travail considérable a été accompli par l'ISIPS pour assurer le suivi des actions issues de l'évaluation précédente et la mise en place des conditions et moyens nécessaires à la démarche d'amélioration continue. Les axes d'action (approches pédagogiques, ressources humaines et matérielles, relations extérieures, démarche qualité) du plan actualisé, en continuité du plan initial sont pertinents. Le développement d'une culture qualité semble en marche, comme le montrent les conditions favorables mises en place : une gouvernance dynamique et engagée, un climat de travail convivial, une réelle motivation des enseignants et personnels, un engagement de tous pour la réussite des étudiants et la qualité des formations.

Tout n'est pas fait, la démarche qualité manque encore de structuration et de formalisation, l'implication des parties prenantes peut être améliorée, les actions prévues bien que toutes très pertinentes devront être priorisées afin d'inscrire la démarche dans la durée, mais L'ISIPS est en bonne voie pour se doter d'une culture qualité intégrée.

Le comité propose un certain nombre de recommandations sur des points pouvant freiner cette évolution ; on peut citer un certain manque de formalisation et de structuration de la démarche qualité, l'intégration encore limitée des parties prenantes externes dans le pilotage du programme et la démarche qualité, la part significative d'abandons et échecs, la charge du coordinateur qualité et des enseignants pouvant limiter l'avancée des chantiers et/ou mettre en danger la pérennisation de la démarche...

Il apparaît au fil de ce rapport que le travail restant à faire est très important. Le comité est très conscient de l'ampleur de la tâche et encourage l'ISIPS à faire en premier lieu une priorisation raisonnée des actions, pour permettre aux différents acteurs de s'impliquer de façon soutenable et durable.

Les experts expriment tous leurs encouragements aux équipes pour poursuivre leurs efforts individuels et surtout collectifs dans cette voie.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue
Sciences physiques,
chimiques,
géographiques,
géologiques
2020-2021

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Néant

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (A, B ou C)	Observation de fond
Néant	Néant

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend l'entité

DEVOS Elisabeth
Directrice ISIPS


Nom et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

V. Biondo
